

# Journée nationale « Code de la Rue »

Le code de la rue démarche nationale et réalisations locales, des actions en faveur de la sécurité des usagers

**Lundi 23 mai 2011**

**Paris La Défense  
Grande Arche**



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**Certu**



**SÉCURITÉ ROUTIÈRE  
TOUS RESPONSABLES**

**9h15** Accueil des participants.

**09h30 Message d'accueil et introduction** - Michèle Merli, déléguée interministérielle à la sécurité routière.

#### LA DÉMARCHÉ "CODE DE LA RUE" ET SES OUTILS.

**09h50 Introduction Certu : l'apport de la modération des vitesses et de la hiérarchisation du réseau** - Samuel Martin, CERTU : Le lien entre la vitesse et l'amélioration de la sécurité n'est plus à démontrer. C'est pourquoi certaines villes n'hésitent pas à étendre le concept de zone 30 à une grande majorité des voies. Ces démarches sont d'autant plus efficaces que leur mise en œuvre s'intègre dans une réflexion globale sur la hiérarchisation du réseau.

**10h00 L'exemple d'une démarche de hiérarchisation** - Dominique Godineau, Direction Générale des déplacements, Nantes-Métropole (44) : La ville de Nantes a pour ambition d'apaiser progressivement la vitesse de circulation en mettant en place une hiérarchisation claire de son réseau (aire piétonne, zone de rencontre et zone 30).

**10h20 L'extension des zones 30, un plus pour la sécurité en ville** - Bernard Marquie, élu au Grand Toulouse (31) : Toulouse a lancé un programme de généralisation des zones 30 étalé sur plusieurs années et mène une politique d'évaluation régulière de ses aménagements. L'examen de l'accidentologie avant/après mise en œuvre des zones 30 conduit à un bilan remarquable en termes de sécurité des déplacements.

#### LE DOUBLE SENS CYCLABLE, EXEMPLES DE MISE EN OEUVRE ET PREMIERS RETOURS.

**10h40 Des double-sens pour renforcer la trame cyclable** - Amandine Martel, Orléans, Patrick Leroi, CA Orléans-Val-de-Loire (45) : A Orléans, la mise en œuvre des double-sens cyclables s'inscrit dans une démarche globale visant à renforcer la trame cyclable à l'échelle du réseau communautaire.

**11h00 Des double-sens cyclables dans les rues étroites** - Hatem Bouhel, service équipements urbains, Perpignan (66) : La ville de Perpignan a généralisé la mise en place de double-sens cyclables en janvier 2011. La ville a réussi à mener des réalisations homogènes y compris dans les rues étroites.

**11h20 Les double-sens cyclables au quotidien dans une ville de taille moyenne** - Patrice Pattée, Élu, Sceaux (92) : Sceaux mène une démarche volontariste qui s'est adaptée aux réalités locales via une concertation et les remontées -a posteriori- des habitants.

**11h40 L'intérêt d'un observatoire des double-sens cyclables** - Paris (75) : Au-delà des aménagements réalisés à Paris, la démarche est intéressante car elle s'est appuyée sur une campagne de communication locale et s'accompagne d'un observatoire de l'accidentologie dans les double-sens (1ers résultats encourageants).

**12h00** Débat, table ronde

**12h30 Déjeuner libre, possibilité sur place (environ 10€)**

#### LA ZONE DE RENCONTRE, OÙ EN EST-ON EN FRANCE ?

**13h30 Une zone de rencontre pour allier patrimoine, tourisme, activités économiques et mobilités** - Lucien Laplanche, Élu, Dinan (22) : Suite à une réflexion sur la réorganisation du stationnement et de la circulation dans le centre ville ancien (en concertation avec les commerçants, les riverains, l'ABF, la commission accessibilité ...), la ville de Dinan a mis en place une importante zone de rencontre afin de favoriser toute l'année une vie locale agréable sans sacrifier les activités économiques, touristiques et les besoins de circulation.

**13h50 Une zone de rencontre pour gérer la saisonnalité** - Michel Levallois, Saint-Aubin-sur-Mer (14) : Dans les villes touristiques, la zone de rencontre est un outil complémentaire aux aires piétonnes, adaptée à la mixité des usages par l'apaisement des vitesses de circulation.

**14h10 L'étude et le suivi de la circulation, un outil d'évaluation des zones de rencontre** - René Darbois, Élu, Jean-Claude Kremer, Espaces publics - déplacements, Metz (57) : L'heure est au bilan pour les zones de rencontre à Metz. Véritables « zones tampon », elles ont été aménagées dans l'optique de parvenir à un équilibre entre les différents usagers partageant un même espace de circulation. Un an après leur mise en place, des études statistiques révèlent dans l'ensemble un très bon respect de ces nouvelles règles de circulation.

**14h30** Débat, table ronde

#### Vers des démarches globales alliant sécurité des déplacements, aménagement de l'espace public, promotion des modes doux et accessibilité.

**15h00 Une charte locale « Code de la Rue »** - Jean-Pierre Cadieu, Rennes Métropole (35) : Après avoir mis en place une concertation avec les usagers et les associations locales sur les outils du code de la rue (zone de rencontre ...), Rennes a élaboré une charte locale "code de la rue". Cette initiative permet d'informer les usagers sur le nouveau cadre réglementaire et les nouveaux aménagements mis en place.

**15h20 Un programme d'action « Code de la Rue »** - Alain Jund, élu, Strasbourg (67), Jean-Luc Marchal, CU Strasbourg : Strasbourg s'est dotée d'un programme d'actions « code de la rue » parmi lesquelles la généralisation de la zone 30 sur 70% du réseau, l'expérimentation de zones de rencontre et du tourne-à-droite vélo, un plan piéton ... Cela permet à Strasbourg de mobiliser les dépenses d'entretien pour redessiner la ville, et concentrer les dépenses là où elles sont nécessaires.

**15h40 Des aménagements en faveur des piétons à l'échelle d'une ville moyenne** - Dominique Lezarme, service déplacements de Valence (26) : A Valence, l'aménagement du centre historique et la transformation des boulevards ont pour ambition de donner une vraie place au piéton en créant des itinéraires continus et sécurisés.

**16h00** Débat, table ronde

**16h30 Conclusion** - Michel Vilbois, DSCR

**17h00** Fin de la journée